



Rennes, le 21 Septembre 2011

SCHEMA DE PLACEMENT JUDICIAIRE REGION GRAND OUEST :

LA DIRECTION INTERREGIONALE ANNONCE...

Sollicitée depuis plusieurs mois par la CGTPJJ, la DIR vient tout juste de nous faire part des propositions qu'elle fait à l'Administration Centrale concernant le placement judiciaire de notre Inter Région. **La DPJJ se prononcera mi octobre quant à ces propositions :**

- L'UEHC du Mans deviendrait UEHDR
- Trois programmations immobilières sont envisagées pour la région :
 - L'UEHC de la Roche sur Yon, qui demeurerait une UEHC
 - L'UEHC de Caen, travaux de transformation pour passer à 12 places
 - Pluguffan (29) deviendrait un CEF, l'UEHDR nouvellement créé est donc susceptible à l'inauguration de devenir une UEHD.
- L'UEHC Rosières relevant d'une programmation de travaux trop lourde, se maintiendra pour l'instant dans les locaux de Rezé avec un taux d'occupation de 6 ou 8 jeunes. Le projet territorial de placement judiciaire nécessite davantage d'analyse (activité, moyens) pour déterminer si Nantes, après l'inauguration de l'UEHC de la Roche sur Yon, sera doté d'une UEHC de 12 places avec nouvelle programmation immobilière (Bouguenais ?) ou relèvera d'une UEHD ou UEHDR...
- La DIR ne formule à l'Administration Centrale qu'une proposition de CEF. A plusieurs titres :
 - aucune structure d'hébergement actuelle n'est susceptible, architecturalement parlant, de se transformer en CEF
 - les besoins, pour l'inter-région déjà dotée de CEF gérés par le SAH, seraient suffisants avec un seul CEF public. La DIR GO précise que la localisation des 20 CEF en France ne se fera pas sur une clef de répartition 20 CEF divisé par 9 inter régions, mais fonction des besoins.
 - Néanmoins, si la DPJJ décide de doter la région GO d'un autre CEF, le choix de notre Direction se porterait sur... La roche sur Yon.

Que dire de tout cela ?

- Que ce projet réduit la prise en charge traditionnelle moyen et long terme à 12 places par territoire. Nous nous y attendions. Il semble, d'après les précédentes études que cela « correspond aux besoins » : la CGTPJJ se permettra toujours de douter des chiffres vu qu'il est coutumier d'entendre nos collègues de Milieu Ouvert éprouver des difficultés en termes de places disponibles.

CGTPJJ Bretagne – Pays de Loire – Basse –Normandie

10, rue Saint-Louis 35000 RENNES

Mèl : cgtpjjgrandouest@gmail.com

- La CGTPJJ concède la nécessité de diversifier les prises en charge, mais pas au détriment des UEHC. Envisager de doter chaque territoire d'UEHD ou UEHDR semble cohérent, mais nous soutenons que cette logique de territorialisation va dégrader les conditions de travail des agents, en termes de déplacement notamment. Par ailleurs, nous restons sceptiques sur les moyens pour faire vivre ces projets audacieux : partenariat difficile, selon les territoires, avec les FJT, fin des protocoles de financement des appartements éducatifs, difficulté de recrutements de famille d'accueil... La Direction Inter-Régionale s'interroge, quant à elle, sur le fait que l'activité de ces UEHD-UEHDR soit à la hauteur des moyens en place ; ce doute laisserait-il à penser que ces structures seraient plus ou moins menacées à brève échéance selon les chiffres, ah toujours les chiffres...
- La CGTPJJ s'inquiète, mais c'est loin d'être une nouveauté, de la pérennité des propositions formulées : les Budgets seront-ils au rendez vous ? le taux de délinquance serait en baisse en région GO, les travailleurs sociaux que nous sommes ne vont pas s'en plaindre... Cela signifie néanmoins : baisse du taux d'activité = moins de budget = suppression de postes = fermetures de structures... CQFD
- Enfin, n'oublions pas la « phrase qui tue » de la note du 29 juillet 2011 (*annexe II (page 15 §4)*): « il s'agit désormais avec des capacités de prise en charge contraintes d'entrer dans une logique d'offres de services là où la logique était de répondre à une demande ». La PJJ abandonne le service public universel au profit de la logique du privé : celle de l'offre de service. En clair, on fera ce qu'on pourra avec ce qu'on aura. (cf tract national CGTPJJ du 14 septembre 2011 « La casse finale »)

La transparence des annonces faites au titre de propositions de la Région à l'Administration Centrale est respectable, ce qui l'est moins c'est la logique de casse qui continue :

- entre budgets de plus en plus drastiques et économies de bouts de chandelles (quand le cadre réglementaire joue entre PRS de fermetures et PRS de déménagement comme pour Redon et Pontivy...),
- suppression de postes, voire fin programmée de certains corps de métier,
- choix politiques et, in fine, législatifs (CEF, EPPOO, EPIDE...),

La PJJ va mal mais nous continuerons à nous battre pour préserver nos missions, nos valeurs, nos emplois et notre cœur de métier.



CGTPJJ Bretagne – Pays de Loire – Basse –Normandie

10, rue Saint-Louis 35000 RENNES

Mèl : cgtppjgrandouest@gmail.com